

Le trajet des vacances : comment occuper les enfants en voiture ?

Lorsque les enfants s'ennuient en voiture, la question « Dis quand est-ce qu'on arrive ? » revient très souvent. A la veille du grand week-end de chassé-croisé, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention proposent sur leurs sites internet www.preventionroutiere.asso.fr et www.assureurs-prevention.fr une nouvelle vidéo « conseils d'experts » pour occuper les enfants en voiture.

A la découverte des 3 règles « incontournables », pour un voyage serein avec les enfants !

Dans cette vidéo, les internautes découvriront les conseils de notre expert Paul Barré, responsable pédagogique à l'association Prévention Routière. Il rappelle 3 règles essentielles au bon déroulement des trajets avec les plus jeunes :

> Prévoir des occupations

Pour que le trajet se déroule le mieux possible, il est important que l'enfant prépare lui-même un sac avec ce qu'il souhaite emmener (consoles, jeux, jouets, doudou) ... Attention toutefois à bien vérifier qu'il n'emène ni jouets pointus, ni objets coupants. Les parents penseront à prévoir de quoi grignoter et boire pour faire diversion et au cas où il y aurait un contretemps (embouteillage, panne, etc...). Enfin pour ceux qui manqueraient d'inspiration, il est possible de télécharger des idées de jeux, de chansons et de comptines adaptés à l'âge des enfants dans la rubrique "Enfants" du site internet www.preventionroutiere.asso.fr.

> S'arrêter régulièrement

Dans le cas de longs voyages, il est important de faire une pause toutes les 2 heures. Toutefois, avec les enfants, on s'arrête dès que cela est nécessaire, notamment dès que la tension monte dans la voiture. Ces pauses profiteront également au conducteur.

> Profiter de la pause pour se défouler

La pause doit se faire dans un espace où les enfants pourront se défouler (courir, crier, sauter...) en toute sécurité. Pour cela, il faut choisir un endroit adapté. L'enfant qui se sera dépensé reprendra la route plus calmement.

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/Parents/L-enfant-en-voiture/Pour-un-voyage-serein>

http://www.assureurs-prevention.fr/sites/jcms/p1_481154/depart-en-vacances-comment-occuper-les-enfants-en-voiture

CONTACT PRESSE

Sophy SAINTEN BOURGUIGNON

Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

s.sainten@preventionroutiere.asso.fr



L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de plus de 300 moniteurs d'éducation routière formés en 2010).

35 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



Assureurs Prévention

L'assurance et la prévention sont étroitement liées. Depuis des décennies, les assureurs ont à cœur de mener à bien leur mission de prévention, qu'ils considèrent comme leur 'second métier'. C'est ainsi qu'en 1949 ils en sont venus à créer l'association Prévention Routière par exemple, dont ils sont aujourd'hui le principal partenaire. Mais la prévention et l'assurance, c'est aussi la santé, l'habitation, les accidents de la vie quotidienne, les catastrophes naturelles, etc...

Pour chaque Français, les risques sont nombreux et concernent chaque pan de leur activité quotidienne. L'approche proposée par les assureurs devait refléter cette dimension globale : Assureurs Prévention initie donc des actions « transversales ». L'association a pour vocation d'alerter l'ensemble des Français sur les dangers qui les guettent et de leur délivrer des messages et des informations pratiques simples.

L'association, présidée par Bernard Spitz, s'appuie sur un Comité d'Orientation Scientifique (COSAP), lieu d'échange et de dialogue avec la société civile, composé d'une dizaine de membres éminents, à la tête duquel se trouve Philippe-Gabriel Steg. Deux commissions viennent enrichir les prises de paroles d'Assureurs Prévention.

Ses actions s'articulent toutes autour de son site www.assureurs-prevention.fr. Vidéos, quiz, témoignages, dossiers sont disponibles pour s'informer, se former, ou combattre les idées reçues.

Pour en savoir plus : www.assureurs-prevention.fr